

ET LES CITOYENS ET CITOYENNES ?

ILS PAIENT PLUSIEURS FOIS LEURS PRODUITS ALIMENTAIRES :

- 1 en tant que consommateurs à la **caisse** de leur magasin
- 2 en tant que contribuables finançant par l'**impôt** le budget de la PAC (environ 140€/par personne/par an)
- 3 en tant que consommateurs / contribuables finançant les dégâts environnementaux¹ et sociaux de la politique agricole actuelle et des modes de production dominants.

1
www.generations-futures.fr/publications/pesticides-eau-pollution-omnipresente-reporterre.net/L-ampleur-des-inondations-est-accentuee-par-les-mauvaises-pratiques-agricoles

► En tant que citoyens et citoyennes, nous pouvons agir :

- en renforçant le lien direct avec les producteurs de mon territoire (salons à la ferme ou fermes ouvertes : www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=12214)
- en participant à des groupes de consommateurs en contrat avec des producteurs, comme les AMAPs : www.miramap.org
- en soutenant les paysans et paysannes qui pratiquent l'Agriculture paysanne www.agriculturepaysanne.org/La-Charte-de-l-Agriculture-paysanne
- en rejoignant les Ami.e.s de la Confédération paysanne : www.lesamisdelacnf.org/nous-rejoindre

Nous pouvons changer cette PAC !

Notre association est membre du collectif NOURRIR (ex-plateforme Pour une Autre PAC). Réunissant 51 associations professionnelles, environnementales ou citoyennes, le collectif œuvre à la refonte du système agricole et alimentaire et revendique la mise en place d'une Politique Agricole ET Alimentaire Commune.

► Retrouvez leurs propositions ici :

- collectifnourrir.fr
- pouruneautrepaac.eu/nos-12-priorites-pour-la-paac-post-2020
- basta.pouruneautrepaac.fr/changer-la-pac

Vous souhaitez approfondir d'autres sujets en lien avec la PAC ? Consultez nos autres fiches !

Les Ami.e.s de la Confédération paysanne · 104 rue Robespierre, 93170 BAGNOLET

 contact@lesamisdelacnf.org  www.lesamisdelacnf.org  01 43 62 18 70
 LesAmisdeLaConf  AmisdeLaConf

Cofinancé par l'Union Européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que l'auteur ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de l'Union européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne sauraient en être tenues pour responsables.

Version 09.2024

LA PAC DANS NOTRE ASSIETTE



LA PAC ET LES PRIX

► La Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union européenne se donne entre autres pour finalité de favoriser le développement d'un secteur agricole compétitif, garantissant la sécurité alimentaire et consolidant le tissu socio-économique rural¹.

► Dans les faits, elle favorise une grande instabilité des **prix agricoles** - alignés sur les cours mondiaux - souvent **inférieurs aux coûts de production**, et maintient les producteurs dans un état de dépendance vis-à-vis des primes PAC. En compensation, elle verse des primes aux exploitations.



1
1 (extrait du règlement 2021/2015 du 02/12/2021) : www.eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021R2115&from=EN



► L'agro-industrie et les supermarchés achètent donc souvent aux producteurs les produits agricoles à bas prix. Ces prix sont la plupart du temps très inférieurs aux prix payés par les consommateurs. Ils sont en effet majorés par les **marges opaques** des transformateurs et des distributeurs. Indirectement, ces derniers profitent donc plus des primes PAC que les producteurs.



Cofinancé par
l'Union européenne

L'EXEMPLE DU LAIT

- En 2021, le lait UHT demi écrémé est vendu au consommateur 1,08 € TTC la brique de 1 litre en supermarché (prix moyen¹).
- Le lait est acheté à 0,38 €/L au producteur français
- Or, le coût de production incluant le travail, (hors investissements nets) en 2021 s'élève en moyenne à 0,53 €/L. Ce coût a largement augmenté depuis.

● Le producteur perd donc en moyenne 0,15 €/L : par exemple, un éleveur produisant 200 000L de lait par an, perd 30 000 euros.

► Ceci explique la situation extrêmement difficile de beaucoup d'éleveurs laitiers.

Lorsque le producteur vend son lait à la laiterie, c'est elle qui fixe le prix, en fonction du prix du marché international², lié en grande partie au prix du plus grand exportateur de poudre de lait dans le monde, la Nouvelle-Zélande.

Le prix du lait en France et en Europe dépend donc de la météo et de l'activité volcanique en Nouvelle-Zélande !!...

Si la météo y est favorable, si les prairies y sont grasses et si les volcans dorment, le prix du lait sera bas.



Photos : wirestock



1 L'économie laitière en chiffres, édition 2022 du CNIEL (p 91) : <https://fr.calameo.com/read/00223005197f72e51d1fd>

2 Le lait est un produit frais, qui se conserve peu de temps. Il est transformé en poudre de lait pour de nombreux usages agroalimentaires et l'exportation.

COMMENT LA PAC INTERVIENT-ELLE ?

► La PAC a aligné les prix agricoles européens sur les prix mondiaux et favorise l'approvisionnement des laiteries et des supermarchés à un prix bas.

► En 2015, elle a supprimé la régulation du marché (quotas laitiers de production), conduisant à une augmentation des excédents européens de lait et à des chutes de prix récurrentes. Le prix reste inférieur au coût de production pour la plupart des producteurs.

► Elle verse des primes aux exploitations en guise de compensation partielle : c'est souvent le seul revenu de l'éleveur¹.

► En France, la PAC verse encore des primes plus importantes aux hectares de maïs qu'aux hectares de prairie. La production s'est intensifiée : les troupeaux pâturent de moins en moins, restant à l'étable près du robot de traite.

► L'Union Européenne ne met aucun droit de douane sur les importations de soja depuis 1962², déplaçant la production vers des systèmes intensifs à base de maïs/soja, à proximité des ports d'importation (Bretagne).

1 Voir l'exemple d'une exploitation danoise de 800 vaches, dans le documentaire « La planète lait ». www.youtube.com/watch?v=8HDS8Jo66eA

2 Protéines végétales complémentaires du maïs dans l'alimentation animale

